Fiches pédagogiques Graduate Programmes

GS2 : Une seule santé

Nom du Graduate Programme **GS 3 - Patrimoine matériel et immatériel / Tangible and Intangible Cultural Heritage**	Science, arts, culture et patrimoine : nouveaux défis sociétaux
Etablissements associés	UBE, OCIM, ENSAD Dijon, ESM
Responsable pédagogique du Graduate Programme	Véronique Parisot (Directrice, Institut Denis Diderot), Carlos Castillo (ENSAD Dijon)
UFR / école de rattachement	INSPÉ de Bourgogne, Institut Denis Diderot
Nombre d'heures total	48h (24h durant l'année universitaire 2025-2026 et 24h en 2026-2027)
Langue de la formation	Français
ECTS supplémentaires	Pour les étudiant·es M1 et M2 à l'Université : **1 ECTS par an,** mention explicite de la participation au Graduate Programme ou certification (selon les modalités). Les étudiant·es des autres établissements membres de l'UBE, comme l'ENSAD Dijon, sont invités à se rapprocher des responsables pédagogiques de leur formation.

Présentation

Les grandes questions sur l'origine, l'identité et l'avenir de l'humanité ne relèvent pas seulement de la philosophie ou de la littérature. Elles traversent de nombreux champs scientifiques, des sciences de la Terre à l'anthropologie, en passant par l'histoire, la sociologie, les arts et la littérature. Face aux mutations sociétales contemporaines, une approche interdisciplinaire est essentielle pour comprendre les transformations culturelles, environnementales et sociales.

Thématiques explorées lors de la première année : 24h (TD)
1. Structures fondamentales des sociétés humaines : Interaction entre sciences sociales et expérimentales pour comprendre le processus créatif. 3h
2. Numérisation et patrimoine : Impacts de la digitalisation des créations et collections culturelles et artistiques. 3h
3. Écologie et pratiques culturelles : Lien entre science, art, culture et urgence climatique. 3h
4. Santé mentale et créativité : Le rôle de l'art dans le bien-être psychologique. 3h
5. Atelier collaboratif et restitution finale : Ateliers de création, restitution des résultats obtenus et réflexion sur les perspectives futures. 9h d'atelier + 3h de restitution — Total : 12h TD
Un maximum de quatre ateliers seront proposés aux étudiants, parmi lesquels ils choisiront un seul.

Thématiques explorées lors de la deuxième année : 24h (TD)
1. Éthiques de la création : Enjeux moraux des pratiques artistiques et scientifiques. 3h
2. Diversité, inégalités et accès à la culture : Réflexion sur les barrières sociales et économiques. Promotion des voix marginalisées en art et en science. 3h
3. Culture, mémoire et vieillissement : La création artistique et culturelle face aux enjeux de la mémoire, des identités vieillissantes et de l'intergénérationnalité. 3h

4. Culture face à la désinformation et la radicalisation : Le rôle des arts et de la culture dans la défense de la liberté d'expression face à la désinformation, à l'extrémisme et à la crise démocratique. 3h
5. Atelier collaboratif et restitution finale : Ateliers de création, restitution des résultats obtenus et réflexion sur les perspectives futures. 9h d'atelier + 3h de restitution — Total : 12h TD
Un maximum de quatre ateliers seront proposés aux étudiants, parmi lesquels ils choisiront un seul.

Objectifs

À la croisée des sciences humaines, des sciences expérimentales, des arts et du patrimoine, ce programme offre une expérience d'apprentissage inédite, fondée sur l'enquête, la création et la coopération. Il s'adresse à celles et ceux qui souhaitent explorer autrement les grands défis contemporains, écologie, justice sociale, mémoire, numérique, santé, radicalités, en articulant réflexion théorique et pratiques concrètes.

Concrètement, cela permettra aux étudiants de :

1. Comprendre les transformations culturelles, environnementales et sociales contemporaines, dans une perspective interdisciplinaire et transdisciplinaire.
2. Développer un regard critique sur les relations entre savoirs, cultures et société. (normes, imaginaires et pratiques culturelles)
3. Expérimenter des formes de médiation, de création ou d'innovation.
4. Renforcer les compétences collaboratives et réflexives, en travaillant avec des professionnels du monde muséal, culturel et scientifique.
5. S'engager dans une démarche de recherche-action.

Public visé

Le Graduate Programme est ouvert aux :

- étudiant·es de master (M1 ou M2) inscrits à l'Université Bourgogne Europe, notamment dans les formations suivantes :
 - Département des Études culturelles (PIECE, DPEC)
 - Département de Philosophie
 - Formations en musicologie et à l'École Supérieure de Musique BFC
 - ENSAD Dijon (École nationale supérieure d'art)
 - Étudiant·es des sciences expérimentales souhaitant s'engager dans une démarche interdisciplinaire
- professionnel·les du secteur culturel, muséal ou patrimonial, via l'OCIM

Modalités pédagogiques

Le Graduate Programme se déploie sur **deux années universitaires** et repose sur une **dynamique interdisciplinaire et collaborative**, articulant enseignement, recherche et création. Il s'inscrit dans une pédagogie de projet, qui mobilise des expertises variées (sciences humaines et sociales, sciences expérimentales, arts et patrimoine) et favorise la production collective de savoirs et de formes culturelles.

Son format repose sur cinq sessions par an, dont quatre séminaires centraux composés d'une conférence par un ou deux expert(s), et une session conclusive pour les ateliers collaboratifs impliquant étudiant·es, chercheur·es et professionnel·les ainsi que la restitution des résultats obtenus.

Ces séminaires encouragent l'expérimentation et la production de livrables variés (articles, expositions, vidéos, propositions musicales, etc.). Les séminaires thématiques incluent une conférence (3h) : Présentation par un·e ou deux chercheur·es, artistes ou professionnel·les invité·es, portant sur une problématique transversale croisant arts, sciences et société.

Atelier collaboratif (9h) : Travail en groupes interdisciplinaires mêlant étudiant·es, chercheur·es et professionnel·les autour d'un **projet ou livrable** à produire (article, exposition, création artistique, capsule vidéo, projet de médiation culturelle, etc.).

Restitution (3h) : La restitution des résultats obtenus lors des ateliers.

Les projets développés dans le cadre des ateliers pourront faire l'objet de **diffusions publiques** (expositions, présentations à l'Athénéum, publications, événements artistiques...), renforçant la visibilité des démarches engagées au sein de l'Université Bourgogne Europe.

Modalités de certification

La participation au Graduate Programme « Patrimoine matériel et immatériel – Tangible and Intangible Cultural Heritage » donne lieu à une **certification**, valorisable dans le parcours académique des étudiant·es. La reconnaissance pédagogique (attestation de participation et/ou ECTS) sera discutée en lien avec les équipes pédagogiques concernées.

La participation aux ateliers n'est pas obligatoire si l'étudiant·e ne souhaite pas obtenir un ESTC. En revanche, pour valider la certification, un minimum de 3 séances thématiques sur 4 devra être suivi chaque année, ainsi que la participation à la restitution finale.

Pour 1 ECTS par an en plus d'un certificat, l'engagement attendu sera le suivant :

- Participation régulière à l'ensemble des séances (présence obligatoire à 3 séances thématiques sur 4 minimum / par an)
- Implication active dans les travaux collectifs et les livrables collaboratifs (lors d'un atelier)

- Restitution publique ou semi-publique d'un projet en fin d'année universitaire

1 ECTS par an (mention explicite de la participation au Graduate Programme)
Une **attestation de participation** au Graduate Programme sera remise à tous les participant·es ayant validé chaque année du cycle.

Calendrier

Les dates de la session 2026-2027 n'ont pas encore été communiquées mais à titre de référence, les informations de la session de l'année dernière sont les suivantes :

- Structures fondamentales des sociétés humaines : 9 octobre 2025, 14h à 17h
- Numérisation et patrimoine : 11 décembre 2025, 14h à 17h
- Écologie et pratiques culturelles : 15 janvier 2026, 14h à 17h
- Santé mentale et créativité : 12 février 2026, 14h à 17h
- Ateliers de création / ateliers collaboratifs : 18 mars 2026, 9h à 17h et 19 mars 2026, 9h à 12h
- Restitution : 19 mars 2026, 14h à 17h

Les dates du deuxième cycle (2026-2027) seront communiquées à une date ultérieure.

Lieu

L'Amphi Drouot, 36 rue Chabot Charny, 21000, Dijon pour les séances thématiques
Les lieux des ateliers seront précisés ultérieurement.

Modalités de candidatures et d'inscription

Les candidat·es sont invité·es à envoyer une **lettre de motivation** (1 page maximum), dans lequel ils/elles présenteront :

- leur intérêt pour le programme,
- les compétences ou expériences qu'ils souhaitent mobiliser,
- un **enjeu sociétal ou une problématique** qu'ils aimeraient explorer au croisement des arts, des sciences et de la société.

Date limite de dépôt des candidatures : [avant le 20 septembre 2025]

Inscription pour des professionnel·les des musées via l'OCIM